

Nouvelle édition du guide "Lutter contre la pédophilie"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 28 janvier 2017



Repères sur la pédophilie

Comment agir

L'Eglise face à la pédophilie

Lutter contre la pédophilie
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Mesures contre la pédophilie
Déclaration du Conseil permanent du 12 avril 2016

En savoir plus

**VICTIME
OU PROCHES**
L'Eglise vous écoute

C'est la 3ème édition mise à jour, travaillée par l'ensemble des membres de la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie. La promotion et la diffusion de cet ouvrage s'inscrivent dans les mesures prises pour faire de l'Église, un lieu sûr pour les enfants et les jeunes. Cet ouvrage permettra, dans les différents lieux d'Église, de former les acteurs de terrain à la vigilance et à la juste posture éducative. Cette 3ème édition a été envoyée largement aux évêques, aux présidents de mouvements et associations, aux référents sur les questions de pédophilie des diocèses, à l'enseignement catholique, aux réseaux de la pastorale jeune, de la pastorale familiale, de la catéchèse, à la CORREF (Conférence des Religieux et Religieuses de France) etc. Il trouve sa traduction numérique sur le site www.luttercontrelapedophilie.catholique.fr.

En parallèle à ce travail de mise à jour du guide, la Conférence des évêques de France a décidé de renouveler l'enquête réalisée auprès des évêques en 2010. Il s'agit d'une enquête quantitative. Cette nouvelle enquête a pu être menée grâce à l'engagement des évêques pris

dès avril 2016 d'être disponibles pour les victimes et leurs proches qui se manifesteraient. À partir de ces contacts et de ces rencontres il a été demandé aux évêques un recensement quantitatif de leur expérience. Il est important de souligner que ces renseignements sont d'abord issus du témoignage des victimes recueilli à l'occasion des récits qu'elles ont livrés dans le cadre des dispositifs d'accueil et d'écoute mis en place par l'Église.

Il y a aujourd'hui 9 clercs (prêtres et diacres diocésains ou religieux) emprisonnés en France pour des faits de violences sexuelles commises sur des mineurs sur un total d'environ 15000 clercs présents. 37 clercs ont exécuté leur peine et sont sortis de prison. 26 clercs font l'objet d'une mise en examen, soit moitié moins qu'en 2010. Depuis 6 ans, 137 signalements de faits pédo-criminel sont été signalés aux Procureurs de la République par l'Église.

222 victimes se sont manifestées, parmi elles, certaines dévoilaient des faits anciens, ou très anciens, pour lesquels les auteurs pouvaient être morts, avaient fait l'objet de poursuites pour ces faits ou n'avaient fait l'objet d'aucune plainte. Plus de 60% des témoignages recueillis concernent des faits survenus avant 1970 ; 35% des faits sont survenus entre 1970 et 2000 et 4% des agressions révélées se sont déroulées depuis les années 2000.

Les membres de la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie sont :

- Mgr **Luc Crepy**, évêque du Puy, responsable de la CPLP,
- Mgr **Jacques Blaquart**, évêque d'Orléans,
- Mgr **Joseph de Metz-Noblat**, évêque de Langres,
- Frère **Gabriel Villa-Real Tapias**, mariste,
- **Geneviève de Taisne**, psychanalyste et criminologue,
- **Grégoire Etrillard**, avocat,
- **Ségolaine Moog**, déléguée de la Conférence des évêques de France.